

<b>Zeitschrift:</b>	D'égal à égale!
<b>Herausgeber:</b>	Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura
<b>Band:</b>	4 (2004)
<b>Artikel:</b>	25e anniversaire : de l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura, du 1er Bureau de l'égalité en Suisse
<b>Autor:</b>	Marti Gigon, Karine
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-352316">https://doi.org/10.5169/seals-352316</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

25<sup>e</sup>

# anniversaire

- de l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura,
- du 1<sup>er</sup> Bureau de l'Egalité en Suisse

**Karine Marti Gigon**

Cheffe du Bureau de l'Egalité



Photo BIST

Permettez-moi en préambule d'adresser un clin d'œil aux personnes grâce auxquelles nous fêtons cette année le 25<sup>e</sup> anniversaire du Bureau de l'Egalité. En effet, si le Bureau de l'Egalité (ex-BCF) a 25 ans aujourd'hui, nous le devons à la ferme volonté des femmes jurassiennes, plus particulièrement celles de l'AFDJ (Association Féminine pour la Défense du Jura) qui ont exprimé leur détermination de voir un tel bureau se créer dans le nouveau canton. Parmi les personnes ayant joué un rôle primordial dans sa conception, citons également les constituants ainsi que les membres du premier collège gouvernemental.

Alors que ce Service tout neuf voyait le jour en 1979, tout restait encore à faire. Il convient de relever le rôle déterminant joué par M<sup>me</sup> Marie-Josèphe Lachat, première Cheffe du BCF, par les premières collaboratrices du Bureau ainsi que par les premiers membres de la commission pour les questions féminines.

Etre Pionnière, cela revient à dire qu'il faut ouvrir une voie encore jamais explorée auparavant, faire face à des défis que nulle autre n'a connus, imaginer des pistes afin d'atteindre le but fixé. Les premières femmes ayant travaillé à la création et au développement du Bureau étaient donc de véritables «Pionnières». Leur travail a conduit à la réalisation d'une base solide sur laquelle les suivantes ont pu s'appuyer pour construire l'avenir.

*Demain se prépare et se construit à partir d'une connaissance du passé, d'une conscience du présent et d'une certaine idée de l'avenir.*

Clémentine Autain, extraits d'«Alter égaux», invitation au féminisme

Je ne reviendrai pas ici sur le bilan de ces 25 années d'activités. La plupart d'entre vous le connaît et si quelques précisions étaient nécessaires, le centre d'informations et le site Internet du Bureau de

l'Egalité vous en fourniront tous les détails.

J'aimerais porter un regard sur l'avenir, le nôtre mais plus généralement sur celui de l'égalité entre les femmes et les hommes dans notre société.

La phase dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui est celle de la mise en œuvre, celle de l'action. Elle se caractérise par l'ambition d'élargir le champ de l'égalité, d'accroître le nombre des actrices et des acteurs qui y participent. Elle propose d'ancrer l'égalité en tant que domaine de connaissance. Ceci met en lumière le fait que l'égalité des sexes ne doit plus être considérée comme une question isolée, mais plutôt comme un aspect essentiel de la vie, doté d'une dimension pertinente dans les questions concrètes touchant les champs d'activités normaux.

En parlant d'approche intégrée de l'égalité, ou de Gender mainstreaming puisque c'est le terme utilisé le plus fréquemment au niveau européen, nous parlons d'organiser, d'améliorer et d'évaluer les processus de prise de décisions afin que la notion d'égalité soit intégrée dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les actrices et les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques.

Cette définition de l'approche intégrée implique que tous les responsables politiques se doivent de promouvoir l'égalité dans leur domaine de responsabilité, les Bureaux de l'Egalité étant en charge de la coordination et du suivi de la politique en faveur de l'égalité.

Si en théorie cette approche semble évidente, il faut convenir que dans la pratique elle n'est pas encore systématiquement admise et réalisée. Cette question est actuellement notre principal axe de réflexion et le sera encore sans doute pour les années à venir.

En effet, l'égalité entre femmes et hommes n'est-elle pas créée ou au contraire niée par notre action quotidienne? Il importe donc que chacune et chacun soit conscient-e de son pouvoir dans ce travail journalier et de longue haleine.

On pourrait quelques fois être tenté-e de se satisfaire des progrès réalisés. Il est vrai qu'une des principales victoires est la prise de conscience générale des problèmes liés aux discriminations faites aux femmes. Le deuxième progrès en matière d'égalité est l'avancée obtenue par les femmes dans des domaines tels que ceux de l'instruction, la formation, la vie publique (droit de vote des femmes en 1971 par exemple). Nous constatons cependant que parmi la plupart des pays européens ces progrès restent insuffisants. En réalité, le mouvement vers l'égalité des sexes paraît rencontrer de nombreux blocages en Europe et rien n'indique que

cette situation puisse rapidement évoluer. Les changements structuraux auxquels nous avons assisté depuis deux décennies sur le vieux continent ont été suivis par des séries de graves problèmes sociaux, un chômage important, des inégalités plus grandes, la dévaluation du travail humain, la paupérisation de larges couches de la population, des guerres, des conflits et des déséquilibres écologiques qui mobilisent aujourd'hui les gouvernements et les pouvoirs publics. Ils ont comme conséquence que, dans de nombreux pays, l'égalité des sexes ne constitue plus une priorité, des problèmes considérés comme plus urgents devant trouver leurs solutions.

Et en Suisse? Nous constatons que la Suisse n'a toujours pas d'assurance maternité, que son système d'allocations familiales n'est pas unifié, d'où de grandes disparités entre les cantons, et que les Suissesses gagnent en moyenne 20% de moins que leurs collègues masculins. Les femmes ne sont pas seulement sous-représentées au Conseil Fédéral mais également dans les postes à responsabilités de l'économie. Sachant que les femmes sont de plus en plus et de mieux en mieux formées, il s'agit là d'un véritable gaspillage de talents. La partie est donc loin d'être gagnée dans notre pays également. Les nouveaux discours politiques se déclinent en terme d'efficience, de cibles, de client-e-s et d'objectifs, mais la nouvelle doctrine du

«moins d'Etat» reste l'axe central. C'est un type de politique peu favorable au principe de l'égalité des sexes, en ce qu'il ignore certains besoins difficilement mesurables économiquement comme par exemple la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, avec le risque d'évaluer le progrès en termes plus volontiers économiques qu'humains.

Les déséquilibres entre femmes et hommes continuent donc de marquer la vie dans tous ses aspects. Il apparaît clairement que de nouvelles approches, de nouvelles stratégies et de nouvelles méthodes sont requises, si l'on veut que le principe d'égalité devienne réalité. Il doit être envisagé dans une perspective plus large, structurelle, et embrasser un plus grand nombre d'actrices et d'acteurs.

En ce sens, l'approche intégrée de l'égalité se présente à nous comme l'une des stratégies possibles. Notre travail tente d'intégrer les questions d'égalité dans le courant de la vie sociale, familiale, professionnelle et publique mais pour y parvenir, les actions nécessaires devront être soutenues et entreprises par les acteurs économiques et politiques, que cela soit au plan national, cantonal ou communal.

